

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**18 SEPTEMBRE 2008**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

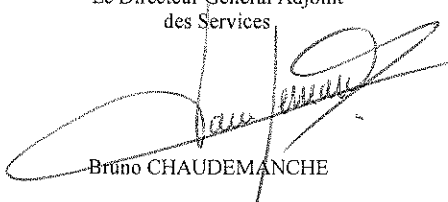
OBJET

**Insertion des réseaux  
dans l'environnement –  
Programme 2009 –  
Demandes de  
subventions**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 19 septembre 2008  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 21 octobre 2008  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 21 octobre 2008

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services

  
Bruno CHAUDEMANCHE

L'an deux mille huit, le 18 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 11 septembre deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SADI, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

**Avaient donné procuration :**

Monsieur BATTISTELLI à Madame de CIDRAC  
Monsieur LEBRAY à Madame BOUTIN  
Monsieur HAÏAT à Monsieur BAZIN d'ORO  
Madame TÉA à Madame de JOYBERT  
Monsieur QUÉMARD à Monsieur PÉRICARD

**Etait absente :**

Madame RHONÉ

**Secrétaire de Séance :**

Madame BÈLE

**N° DE DOSSIER** : 08 G 09

**OBJET** : INSERTION DES RÉSEAUX DANS L'ENVIRONNEMENT – PROGRAMME 2009 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

**RAPPORTEUR** : Madame GENDRON

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Un partenariat pour l'insertion des réseaux dans l'environnement est prévu entre le Département des Yvelines, Électricité Réseau Distribution de France et France Télécom.

Ce partenariat a pour objet de subventionner la réalisation, par les collectivités, d'opérations d'enfouissement de réseaux électriques et de télécommunications. Il prévoit pour 2009, une clef de répartition des financements selon les modalités suivantes :

Collectivités bénéficiaires	Plafonds des dépenses en domaine public	Taux de participation du Conseil Général	Taux de participation de France Télécom	Taux de participation d'E.R.D.F.
+ de 10.000 habitants	140.000 €	40% de la dépense plafonnée H.T.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prise en charge de la totalité du matériel de génie civil en domaine public</li><li>• 51% des travaux de câblage du réseau</li></ul>	40% du coût réel de l'opération en domaine public

Il est proposé au Conseil Municipal de présenter les projets d'enfouissement des réseaux de télécommunications suivants :

- Les rues Jean Mermoz et Péreire dans la partie comprise entre la place Guynemer et l'avenue Carnot.
- La rue du Président Roosevelt entre le carrefour du Bel Air et la rue Léon Désoyer.
- La rue de La Rochejaquelein.

Dans ces voies, il n'existe plus de réseaux aériens d'électricité.

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le programme 2009 pour l'Insertion des Réseaux dans l'Environnement,

Vu les pièces du dossier de demande de subvention élaboré au titre de ce programme,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le programme de travaux concernant l'enfouissement des réseaux de télécommunications concernant les rues précitées,

SOLLICITE du Département des Yvelines et de France Télécom les subventions prévues au titre du programme 2009 susvisé,

S'ENGAGE à assurer le financement du programme de travaux d'insertion des réseaux de télécommunications s'élevant à 239 335,31 € H.T. et la T.V.A. correspondante,

S'ENGAGE à inscrire les sommes correspondants au budget de la Ville, exercices 2009 et suivants.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,  
Conseiller Général des Yvelines



Maurice SOLIGNAC